



Mémoire présenté à l'OCPM dans le cadre du PPU des Faubourgs par le Restaurant AU PETIT EXTRA et le CABARET LION D'OR

Déposé le 29 octobre 2020 et défendu le 3 novembre 2020 sur zoom

PRÉAMBULE

Le restaurant AU PETIT EXTRA a soufflé ses 35 bougies cette année. Le LION D'OR, son grand complice, est quant à lui de nouveau en opération depuis 1990. C'est donc depuis plus de 30 ans que nous travaillons au dynamisme de ces lieux, classique pour l'un, mythique pour l'autre. La destinée du quartier, son évolution et son avenir sont au cœur de nos préoccupations.

En accord avec **Faubourg Ontario**, Le regroupement des commerçants, des acteurs économiques et culturels de la rue Ontario, ayant en commun une vision pour leur territoire,

Nous pensons que **l'apaisement de la circulation sur la rue Ontario**, en particulier celle de transit, en direction du Pont Jacques Cartier, doit se faire le plus rapidement possible et ce :

- Sans travaux majeurs qui nous étoufferaient une fois de plus
- Sans bloquer l'accès au tronçon le plus dynamique de la rue Ontario à quiconque arrivant de l'Ouest, du Centre-Ville, du Quartier des Spectacles ou du Quartier Latin
- Sans isoler les acteurs économiques et culturels dit « de destination » qui sont nombreux dans le secteur et en forçant les automobilistes à trouver des solutions alternatives pour s'y rendre et parfois de façon délinquante...
- Sans perturber la tranquillité et la sécurité des résidents des rues adjacentes qui seront envahis par la clientèle des salles de spectacles et des commerces spécialisés qui cherchera à tout prix à rejoindre son lieu de destination et à stationner là où il le pourra
- Sans créer un surplus de stress pour tous les automobilistes. En effet, les très nombreux véhicules en direction du Pont Jacques Cartier arrivant principalement de l'ouest ou du centre-Ville, vont emprunter les rues Sherbrooke, Ste-Catherine (pendant 6 mois de l'année) ou René-Lévesque. Il serait vraiment dommage que viennent s'y amalgamer tous ceux qui voudraient aller à l'Usine C, au Théâtre Prospéro, au Lion d'Or, dans les commerces spécialisés tels que Volvox, Audio d'Occasion, la Boucherie des

Faubourgs, Pain à Tartine et la Fromagerie Hamel (entres-autres...), dans les restaurants prisés tel que Le Mousseau ou le Petit Extra... Et dans bien d'autres endroits encore puisqu'on pourrait citer également les vétérinaires, centre de soins, dentiste, bureau d'avocat et Maison de Naissance qui se sont installés récemment rue Ontario

- Sans éliminer de stationnements dans un premier temps pour ne pas que celui-ci se reporte sur les rues adjacentes, créant le stress que l'on connaît et pour favoriser l'essor commercial

En conséquence, nous sommes contre l'établissement d'un sens unique entre Atataken et Papineau en direction de l'Ouest, car celui-ci créerait tous les effets pervers que nous venons de citer et nuirait à l'épanouissement commercial et résidentiel que nous sommes en train de vivre et qui pourrait s'accélérer de façon notoire dans des conditions plus favorables. En effet, nous pensons sincèrement, pour l'avoir constaté sur l'autre sens de circulation*, que L'INTERDICTION DE TOURNER À DROITE SUR ONTARIO VERS PAPINEAU SUD serait une mesure plus simple à mettre en place, en optant pour un status quo et en gardant, pour une PÉRIODE PILOTE DE DEUX ANS, les mêmes voies de circulations et les mêmes stationnements.**

À l'instar de *Faubourg Ontario*, notre association de commerçants, nous pensons qu'il pourrait s'agir ici d'une solution peu onéreuse, rapide à mettre en place, qui nous donnerait le temps de souffler, de se développer tout en restant accessible, et qui nous permettrait d'étudier, de manière professionnelle et en toute concertation, les meilleurs moyens subséquents d'améliorer la qualité de vie de tout un chacun... En n'écartant aucunes des propositions faites dans le PPU des Faubourgs, telles que l'élargissement des trottoirs, le remodellement du mobilier urbain, le verdissement, un supplémentaire apaisement du flux automobile par l'optimisation du transport en commun et des transports alternatifs, en toute harmonie avec les résidents, commerçants, piétons et cyclistes.

* L'interdiction d'accéder au Pont Jacques Cartier en tournant à gauche sur Papineau en venant de l'Est a été entérinée le 2 septembre 2008 par le conseil d'arrondissement et mis en place rapidement.

** Concernant les craintes que cela créer une circulation délinquante, nous croyons que ce phénomène marginal pourrait-être endigué par une signalisation très claire en amont à plusieurs reprises, en particulier au coin des rues Ontario/Berri et Ontario/Atateken en dirigeant les automobilistes vers des voies de transit vers le Pont, ainsi qu'une coercition adaptée à l'effort de prévention.